

Chemin Faisant...

À la découverte des sentiers de La Trinité et de son patrimoine



PARC DE LA GRANDE CORNICHE

Cet espace protégé couvre environ 700 hectares dont 160 appartiennent à La Trinité et sont gérés par le Conseil général des Alpes-Maritimes par l'intermédiaire de conventions avec les communes. Il a été ravagé par l'incendie de juillet 1986, la végétation n'est pas encore tout à fait remise de cette catastrophe.

La randonnée vous permettra de parcourir un plateau karstique (formation calcaire) tout en bénéficiant des aménagements prévus pour l'accueil du public, des notices explicatives sur la géologie ainsi que la flore et la faune méditerranéennes. Le parc permet également d'accéder à la Maison de la Nature (www.cg06.fr) qui propose des expositions permanentes sur ces thèmes.

Deux autres points méritent d'être signalés :

Ce lieu est situé sur la route migratoire d'une centaine d'espèces d'oiseaux (épigones, rapaces, passereaux, gypiers, grues cendrées...) ce qui a permis à la Ligue de Protection des Oiseaux d'y établir un camp migratoire afin de compter les volatiles.

Le Conseil général mène sur ces espaces une expérience de pastoralisme : une vingtaine de bovins du Haut Pays effectuent leur transhumance à compter de mi-juin sur les versants abais (exposés au nord) des parcs. Les animaux se nourrissent alors de la végétation basse, évitant par la suite un lourd travail manuel de débroussaillage.

Contact Ligue de Protection des Oiseaux :
Tel : 04 94 12 79 52
Email : lpooaca-migration@wanadoo.fr

Le fort de la Drette



Cime de Roccastrera (1 501 m)

LES FORTS

Deux forts ont été bâtis vers la fin du XIX^e siècle au Parc de la Grande Corniche. Celui de la Drette culmine à 510 m d'altitude et celui de La Revère à 695 m.

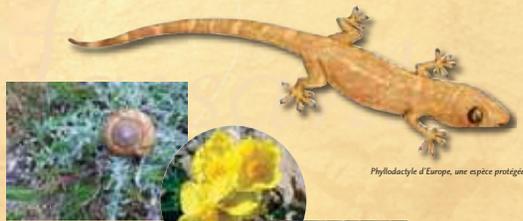
De nos jours, ces deux sites militaires sont déclassés. Les points de vue uniques qu'ils offrent sur la vallée du Paillon, le Sanctuaire de Laghet et le massif du Mercantour valent le coup d'œil. Ce sont d'ailleurs deux excellents buts de balades bien connus des randonneurs.



Vue panoramique depuis le fort de la Revère



Un ornement du sanctuaire



Phyllostictyle d'Europe, une espèce protégée

NATURA 2000

L'Homme dépend de son milieu naturel et de sa diversité. Il doit donc respecter et protéger ce patrimoine au profit des générations futures. Pour ce faire, il est impératif de préserver les habitats des espèces rares ou menacées à l'échelle de l'Europe.

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir cette diversité biologique des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y rattachent. Ainsi le site des « Corniches de la Revère », dont une partie est située sur La Trinité, couvre 640 ha de milieux spécifiques du thermo-méditerranéen (hivers doux et sécheresse estivale). Parmi les espèces protégées particulières à ce milieu, on trouve la nivéole de Nice plante endémique (présente uniquement à cet endroit), le phyllostictyle d'Europe, le papillon écaille chinoise...



Nivéole de Nice



Orchidée sauvage

L'OLIVIER

Symbole de paix aux fruits gorgés de soleil, cet arbre aux reflets argentés plusieurs fois séculaire fait la fierté des habitants de La Trinité, car il témoigne de leur passé et de tout un pan de leur culture. Véritables stars du patrimoine vert local, les oliviers peuplent de nombreux flancs de plateaux trinitaires et permettent de produire des olives, des huiles et pâtes d'olive réputées pour leur excellence.



Rameau d'olivier en fleur



L'ASTRORAMA DE LA TRINITÉ

Situé à 650 m d'altitude, au niveau du Col d'Eze et de la Grande Corniche, l'Astrorama de La Trinité est un site exceptionnel qui permet de découvrir l'astronomie et l'espace au travers de diverses animations : séances de planétarium, expositions, projections agrémentées des thèmes mensuels. Par ailleurs, l'association en charge de l'Astrorama, met également à disposition tout le matériel nécessaire (lunettes, télescopes...) pour permettre à un large public d'admirer les cieux et ses merveilles.

CHEMIN DES PLANÈTES

Dans le cadre de l'année mondiale de l'Astronomie, en 2009, La Trinité s'est dotée d'un Chemin des Planètes qui reproduit à l'échelle, les distances entre les planètes. Du Square Barbero jusqu'à la Médiathèque municipale, Les Quatre Chemins des plaques installées au sol vous informent sur les caractéristiques de notre système solaire. Renseignements : 04 93 85 85 58.



Cime de l'Argentiera (3 297 m)

Caire de l'Agnel (2 937 m)

Cime de Roccaillon (1 444 m)

Cime de Celles (3 143 m)

Cime du St-Robert (2 919 m)

Cime de la Malédie (3 059 m)

Mont Clapier (3 045 m)

Cime du Diable (2 685 m)

Mont Bégo (2 872 m)

Cime du Grand Braus (1 331 m)

BORNES MILIAIRES

La Trinité est traversée sur toute la longueur du vallón de Laghet par la voie Romaine : Via Aurelia.

Cette voie partait de Rome, longeait la côte occidentale de la péninsule italienne, passait à Pise pour arriver à Luni. L'Empereur Auguste, après sa victoire sur les peuples des Alpes du Sud en 6 avant J.-C., prolonge la voie. Elle prend alors le nom de Via Julia Augusta. Elle permet à Jules César de rallier Rome à l'Espagne avec son armée en 27 jours évitant ainsi les grands cols alpins. De même, l'Empereur et son escorte ne mettent plus que 8 jours pour aller de Rome à Arles.

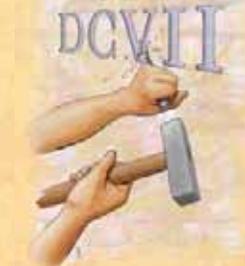
Ces routes, d'une largeur de 2,50 m avec des possibilités de croisement, étaient couvertes de dalles reposant sur une épaisse couche de pierres. Des strées empêchaient les chevaux de glisser et des rainures parallèles servaient de guide aux roues des chariots. Elles étaient également équipées d'un dispositif d'évacuation des eaux pluviales.

Tout le long des trajets, les bornes milliaires indiquaient les distances en milles romains (1 482 m). De Vintimille à Cimiez se trouvaient les milliaires 589 à 608. Les trois bornes visibles sont des copies. Les originales se trouvent au musée du Trophée des Alpes à La Turbie et au musée Masséna.

L'inscription sur la borne 607 (DCVII) signifie « L'Empereur César Auguste proclamé pour la deuxième fois, en possession de la puissance tribunicienne pour la onzième fois. Six cent septièmes milliaires ».



Les trois bornes milliaires de Péra Longa



LE SITE D'ESCALADE DE LA CARRIÈRE (Site sportif labellisé F.F.M.E.)

Depuis 1997, ce site géré par le Service des Sports du Sivom Val de Banquière offre aux amoureux de la grimpe, 30 voies de tous niveaux permettant l'initiation et la pratique de l'escalade sur un rocher agréable aux formes variées et parfois surprenantes, avec un équipement performant.



Coquille St-Jacques en bronze



Romarin

Campanule

Lavande

Connaitre c'est protéger :

- Pas de feu, ne fumez pas
- Chien tenu en laisse
- Rempportez vos déchets
- Pas de prélèvement de plantes, d'insectes ou de minéraux.

Les règles d'or :

- Munissez-vous d'un équipement adapté, d'eau et de nourriture ;
- Ne « randonnez » pas seul ; prévenez votre entourage de votre destination et de l'heure approximative de votre retour ;
- Soyez comptable de vos efforts et du rythme de la marche, surtout avec des enfants ;
- Donnez l'alerte en cas d'accident en situant précisément le lieu de l'intervention, le nombre de personnes à secourir et la nature des blessures ;
- Toujours consulter la météo avant de partir.

Téléphones d'urgence :

Numéros d'urgence :
18 ou 112 depuis un téléphone portable

Téléphones utiles :

Météo France : 08 92 68 02 06
Mairie de La Trinité : 04 93 27 64 00
Service des Sports : 04 92 00 72 90

Le balisage

Les différents balisages :

- Balisage des sentiers de grande randonnée (GR)
- Balisage des sentiers de promenade et randonnée

Les signes conventionnels

- Changement de direction à droite
- Changement de direction à gauche
- Mauvais itinéraire

Consultez la carte IGN TOP 25 : 3742 OT Nice/Menton pour plus d'informations sur les itinéraires.

Le balisage et l'entretien des sentiers sont assurés par le Conseil général des Alpes-Maritimes dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDPIR).

LE CHEMIN DE COMPOSTELLE

L'itinéraire du mythique pèlerinage Rome - Saint-Jacques de Compostelle emprunte les chemins trinitaires sur une quinzième de kilomètres : entre Laghet et Drap. L'association « Les Amis de Saint Jacques », coordinatrice des chemins conduisant au lieu saint, a recherché un tracé reliant la frontière italienne à Arles point de départ officiel du GR 653 A, dit chemin de Compostelle. Le but était de rétablir un tracé se tenant au plus près du tracé historique qui était la Via Aurelia tout en permettant la découverte du patrimoine. Au total 250 km de sentiers ont été balisés en rouge et blanc.



Panorama
sur le massif du Mercantour
depuis l'Astrorama